

Procès-verbal

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Tenue le lundi 15 juin 2020 à 16 h 30
En rencontre Teams

Présences :	MM. Denis Bélanger Claude Dupuis à partir de 16 h 50 Raphaël Gosselin-Proulx Alain Patry François Talon	M ^{mes} Sylvie Bergeron Judith Bonneville Julie Caron Joana Méthot Gaétane Plamondon
Absences :	MM. Mickaël Lecours Pierre Morin	M ^{mes} Ibtissam Benmoussa Édith Cloutier Manon Houle

1. Mot de bienvenue

Monsieur Dupuis est absent pour le début de la rencontre. Monsieur Alain Patry propose de présider la rencontre en attendant son arrivée, tous sont en accord. Monsieur Patry souhaite la bienvenue aux membres.

2. Constatation du quorum

Le quorum est constaté, 8 personnes sont présentes pour débiter la rencontre. Monsieur Dupuis se joint à la rencontre à 16 h 50.

3. Ouverture de la séance

3.1 Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de madame Gaétane Plamondon, appuyée par monsieur Denis Bélanger, l'ordre du jour est adopté avec l'ajout des points suivants :

- 8.1 Nouveau nom de la Commission scolaire
- 8.2 AEP CHSLD

3.2 Lecture et adoption du procès-verbal du 20 avril 2020

Sur proposition de madame Judith Bonneville, appuyée par madame Joana Méthot, le procès-verbal est adopté tel quel.

3.3 Suivi au procès-verbal

Point 4.1 – Prévion des frais chargés aux élèves pour 2020-2021

Certaines équipes recommencerons un peu plus tôt avant la fin d'août pour permettre de terminer le parcours 19-20 :

- Électromécanique de systèmes automatisés;
- Mécanique de véhicules lourds routiers;
- Charpenterie-menuiserie;
- Santé, assistance et soins infirmiers;
- Assistance à la personne en établissement et à domicile;
- Assistance technique en pharmacie.

Selon la politique du Centre : pas de remboursement aux élèves qui ont abandonné, pour les élèves en continuité, ils auront un crédit pour les mois où il n'y a pas eu de formation, remis en 20-21.

Stationnement : pas de remboursement, statué à la CSRS, la seule exception s'applique aux élèves ayant commencé les 10-11 mars, un montant sera crédité pour l'achat d'une nouvelle vignette en 20-21.

À partir de ce point, monsieur Claude Dupuis reprend la présidence.

Point 5.1 – Invitation Dany Sévigny et Marc-André Allard le 15 juin 2020

L'invitation est reportée en décembre en raison de la Covid-19 et nous ajoutons monsieur Claude Dupuis.

3.4 Parole au public

Pas de public.

4. Pour adoption

4.1 Levées de fonds des élèves (décembre à juin)

Aucune levée de fonds dans le contexte actuel.

4.2 Activités éducatives et parascolaires (décembre à juin)

Les activités ayant eu lieu sont déposées, madame Caron précise qu'il y en a eu très peu vu le contexte de la Covid-19.

Sur proposition de monsieur François Talon, appuyée par monsieur Alain Patry, les activités éducatives et parascolaires sont adoptées telles que présentées.

5. Pour approbation

5.1 Suivi du projet éducatif / Plans d'action

Le projet éducatif a été présenté en début d'année, nous avons un visuel à vous présenter à la salle Jean-Marie-Lajeunesse qui vous permettait de voir où nous étions rendus dans la mise en place des actions et de l'évolution de celles-ci (de septembre à la semaine de relâche). Nous le mettrons à jour et le présenterons à l'automne. Si la situation ne nous permet pas de le présenter en présence, nous pourrions vous envoyer le fichier par courriel. Des plans d'action avaient été préparés par les équipes et il serait très intéressant de vous les présenter avec l'évolution. Si des membres souhaitent recevoir le plan d'action, vous pouvez en faire la demande à madame Renée Jetté et elle vous le fera parvenir par courriel.

6. Pour consultation

6.1 Intérêt des membres externes – Fin de mandat

Madame Caron mentionne que c'est la fin des mandats pour tous les membres. Monsieur Dupuis prend officiellement sa retraite alors il ne reviendra pas. Pour la nomination des membres, nous ne passons plus par les commissaires depuis l'abolition des commissions scolaires, ça se fait maintenant en Comité de régie élargi. Pour le personnel, les membres seront nommés en début d'année. Madame Caron invite les membres qui ont de l'intérêt à poursuivre à lui signifier après réflexion.

Monsieur Alain Patry veut poursuivre ainsi que madame Joana Méthot, monsieur Raphaël Gosselin-Proulx et madame Gaétane Plamondon.

Il restera à trouver quelqu'un du milieu industriel.

Monsieur Dupuis demande si le conseil sera présenté sous le même modèle étant donné qu'on devient un centre de services. Madame Caron précise que si ça change, il serait intéressant d'avoir plus de partenaires de l'extérieur en lien avec nos programmes.

7. Pour information

7.1 Dossier agrandissement

L'avancement du dossier d'agrandissement du Centre va très bien. Plusieurs rencontres ont eu lieu, c'est maintenant au tour des ingénieurs et architectes recrutés par la Société Québécoise des infrastructures (SQI) de prendre connaissance du dossier en question. Une visite des lieux a été faite par la SQI, les Ressources matérielles de la CSRS, le personnel du Centre et les architectes. Une quatrième rencontre est prévue demain : des solutions immobilières seront présentées en lien avec les problématiques que nous rencontrons, différentes expertises seront présentées et évaluées par toute l'équipe. En tout, il y aura six propositions avec avantages et inconvénients. D'ici deux ans, le projet devrait commencer à se concrétiser. Monsieur Dupuis demande combien de pieds carrés

seront ajoutés au Centre. Madame Caron mentionne que ça dépend du modèle choisi, c'est presque la même superficie mais l'édifice pourrait aller jusqu'à quatre étages. Nous aurons environ 33 011 m². Ce pourrait être du réaménagement ou une nouvelle construction selon les propositions, on peut se servir du terrain arrière. Le Pavillon du Vieux-Sherbrooke reste au centre-ville, le programme d'Assistance technique en pharmacie reste au Site Bowen puisque des investissements importants ont été faits il y a 5 ans. Le Pavillon des techniques industrielles, le Pavillon central et le programme de Briquetage seraient rassemblés.

Madame Joana Méthot demande si la bâtisse du Site Bowen appartient au Centre 24-Juin. Il appartient à la commission scolaire et est partagé avec le Centre St-Michel.

7.2 Acte d'établissement

L'acte d'établissement est déposé pour vous informer de tous les endroits où nous pouvons former nos élèves, la déclaration des édifices utilisés est nécessaire pour le financement des élèves qui sont en formation dans ces bâtisses. Nous avons une entente régionale avec la Commission scolaire des Sommets et la Commission scolaire des Hauts-Cantons pour l'utilisation de leurs locaux.

8. Varia

8.1 Nouveau nom de la Commission scolaire

Suite à l'annonce du gouvernement, les commissions scolaires deviennent des centres de services, c'est aujourd'hui que ce nouveau nom est mis en place, ça devient le *Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS)*. Nous continuons à utiliser le matériel actuel pour le moment, toutefois, dans les prochaines impressions, nous utiliserons le nouveau logo. C'est le même logo pour tous les centres de service au Québec, seul le nom change. Toutes les nouvelles ententes devront utiliser ce nom, pour les précédentes, nous les conservons ainsi.

Monsieur Dupuis demande comment s'organise les services aux entreprises par rapport à ce changement. Pas d'identité à part pour le moment, le service reste régional mais il est toujours relié à un centre de services et chaque employé sera relié à un centre de service. La structure unifiée n'est pas encore en place pour le moment mais il est fort probable qu'ils restent liés aux centres de formation professionnelle. Ils doivent utiliser les locaux de la formation professionnelle pour donner leurs formations.

8.2 AEP CHSLD

Madame Caron mentionne que la nouvelle formation a débuté ce matin, tout un travail mais le défi a été relevé! Il y a 16 groupes de 22 élèves répartis dans les quatre commissions scolaires de l'Estrie, quelques groupes ne sont pas tout à fait à 22 mais ils seront complétés sous peu. Au CFP 24-Juin nous avons quatre groupes de jour et quatre groupes soir.

Madame Caron demande à monsieur Gosselin-Proulx d'en parler. Il a fait des entrevues la semaine dernière, un nombre important a été rencontré, tout s'est fait

très rapidement, nous leur avons parlé des bourses et de la confirmation d'embauche des établissements. Beaucoup d'intérêt chez les candidats rencontrés étant donné que c'est une formation courte et rémunérée, c'est une belle opportunité de retour aux études. Un bilan de santé a été demandé ainsi que les antécédents judiciaires. Il y a eu une très belle collaboration de tous les milieux.

Madame Joana Méthot demande si ces 440 personnes ont tous une promesse d'emploi. Oui, promesse d'embauche et l'élève doit s'engager à terminer le programme et à travailler pendant un an sinon il doit rembourser la bourse reçue.

Quel est le portrait des 440 élèves : au Centre le portrait est très varié, québécois et immigrants de plusieurs nationalités, 23% sont des hommes et la balance des femmes, les âges sont très variés. Plus de 1400 candidats se sont inscrits, tous n'avaient pas les préalables nécessaires et l'autre critère important, ils devaient avoir au moins 18 ans.

C'est une formation accélérée, tous les dossiers devaient être prêts, les groupes étaient tous formés dimanche à 13 h. Il y a eu un gros travail d'équipe, les conseillers d'orientation, les agentes de bureau, les enseignants et les directions ont tous mis les mains à la pâte. Il reste quelques candidatures à entrer au plus tard demain. C'est une Attestation d'étude professionnelle conçue sur mesure à partir de la formation actuelle des préposés aux bénéficiaires en extrayant les portions qui ont un lien avec les CSHLD. Les quatre premières semaines, les élèves sont en centre, ensuite trois jours en établissement de santé et deux jours en enseignement à distance pour le reste de la formation.

Nous débutons tout de même un groupe d'Assistance à la personne en établissement et à domicile en août. Nous aurons peut-être une autre cohorte en septembre pour la formation de PAB, nous attendons les directives du gouvernement. Deux offres de parcours de continuité seront faites aux élèves de PAB, la première leur proposera de venir compléter le DEP à temps partiel et la deuxième de faire reconnaître leur expérience par le biais de la RAC.

Les membres félicitent le personnel pour ce travail. Monsieur Francois Talon propose une motion de félicitations pour le travail fait par tous pour cette réussite, tous les membres secondent cette proposition. Il faudrait le souligner à la rentrée devant les autres employés.

Nous avons eu une demande du ministère de la Santé et du ministère de l'Éducation d'avoir les médias pour souligner le début de cette formation, ça s'est fait vers 15h, élèves et enseignants ont été interviewés. Très peu de centres au Québec ont réussi à partir la formation aujourd'hui, nous sommes fiers du travail effectué.

9. Levée de la séance

Avant de quitter, madame Caron tient à souligner le départ à la retraite de monsieur Claude Dupuis et le remercie pour son implication pour la formation professionnelle. Les membres lui souhaitent une très belle retraite. Monsieur Dupuis remercie les membres et dit qu'il est heureux d'avoir participé au Conseil d'établissement du Centre. Le départ à la retraite en période de confinement est un peu étrange car les souhaits se font en ligne plutôt que de se rassembler.

Monsieur François Talon propose de préparer une motion de félicitations et de remerciements pour souligner l'implication de monsieur Dupuis au Conseil d'établissement et dans la formation professionnelle, tous les membres appuient cette proposition.

Fin de la rencontre à 17 h 45.

Claude Dupuis
Président

2020-09-22

Julie Caron
Directrice